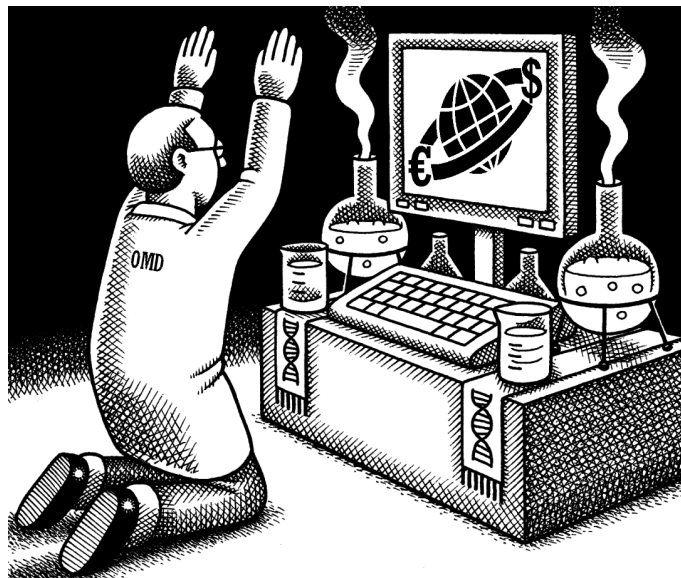




L'OMD...

... D pour Dogme ?



Contexte

Notre Rodolphe favori nous a écrit (*lire ci-après*). Ou plutôt il a pris la plume pour **répondre à l'une de nos expressions**, relative au nouveau concept de « *frontières intelligentes* » (communiqué *Ad nauseam...* du 04/01/19).

C'est flatteur. Nous sommes **lus au moins par un illustre haut fonctionnaire !** Et peut-être un peu plus...

Il aurait pu ajouter « *gros bisous, les loulous !* » de sa main à la fin, et notre joie eût été indicible...

Notre papelard visait une lettre de l'Organisation Mondiale des Douanes (**OMD**), très **orientée sur les bienfaits du libre-échange**. C'est le moins qu'on puisse dire.

On va s'efforcer de rassurer Rodolphe, car, contrairement à d'autres organisations syndicales, nous sommes attachés à son bonheur et à sa tranquillité d'esprit (si ! si!).



A) Une mondialisation sans entrave, y compris verbale

Tout d'abord, il n'est, bien sûr, pas dans nos vues de redresser de vieilles barrières. L'idée n'aurait d'ailleurs pas grand sens. Par ailleurs, nous savons bien que l'OMD joue un rôle à divers niveaux, dont celui du développement de moyens technologiques visant à être une aide au contrôle.

Il n'empêche... Dans la fameuse lettre qui a retenu notre attention, **cette organisation internationale s'est quelque peu « lâchée » dans son expression**.

L'OMD estime, par exemple, que la « **smart frontière** » sera **utile** pour « *arriver à une chaîne de valeur mondiale interconnectée qui favorise la croissance d'une manière inclusive* ». On offrira même ainsi des « *nouvelles opportunités aux communautés marginalisées* ». On ignorait ce côté Père Noël du libre-échange...

Plus largement, cela laisse supposer que le commerce mondial – sous-entendu « le plus dérégulé possible » – ne fait que des heureux et des gagnants. Théorie hautement discutable¹... que l'OMD présente pourtant comme un phénomène quasi automatique.

La **feuille de route**, pour l'OMD, est d'ailleurs assez **claire** : « *il faut transformer la mondialisation en une force positive* ».

On est là manifestement dans le dogme. Protection, régulation et environnement ne sont pas vraiment au programme ou alors juste en arrière plan.

La mondialisation pur sucre, c'est un peu l'idéal de certaines élites. C'est en quelque sorte l'apanage des « premiers de cordée ».

1 Le mot « libre » étant connoté positivement, nous préférons parfois redénommer ce concept sous le vocable « *(déséqui)libre-échange* », afin d'en souligner tout à la fois le caractère :

- inégalitaire (concurrence déloyale, avantageuse envers les très grosses entreprises produisant à bas coûts),
- et insensé, environnementalement (consommation de ressources fossiles, pollution, infrastructures de plus en plus pharaoniques pour permettre le transport des marchandises) et philosophiquement (réduisant les échanges, entre humains, groupes et sociétés humaines, aux seuls biens marchands).



B) Derrière la théorie, une laide réalité

En 2019, plus personne ne peut croire au mythe de la « mondialisation heureuse ». Libre-échange ? Dérégulation du commerce, oui !

a) Concurrence déloyale

En se privant des instruments douaniers pour contrôler, rééquilibrer, compenser, prohiber, les gouvernements, sous le haut patronage européen, ont depuis trois décennies placé l'économie nationale en concurrence avec l'ensemble des espaces économiques de la planète.

Avec le Bangladesh et ses usines de textile dans lesquels les ouvriers perdent la vie. Avec la Chine et ses usines de sous-traitance des géants de la téléphonie où la semaine de travail atteint 69h.

Mais aussi, marché intérieur oblige, avec la Roumanie et son salaire minimum à 179 € mensuels.

Avec l'Allemagne et sa main d'œuvre des abattoirs payée 3 € de l'heure. Avec l'Espagne et sa production de fruits et légumes organisée sur le dumping.

b) Gains pour certains... et pertes pour beaucoup

On comprend bien pourquoi les détenteurs de capitaux, complètement mobiles, chantent les vertus du libre-échange. Grâce aux délocalisations rendues possibles par la dérégulation du commerce international, ils assurent une maximisation de leurs profits.

Mais il en résulte aussi :

- une désindustrialisation massive du pays,
- la disparition de filières industrielles entières,
- la perte de l'autonomie alimentaire,
- la paupérisation de territoires entiers, le maintien dans la pauvreté des pays d'installation,
- contraints de produire à bas coût, l'augmentation de la pollution due à l'explosion du transport mondial et au dumping environnemental, qui bat son plein en Chine.



Une « haute » administration des Douanes aux abois ?

Beau bilan, la mondialisation. Le chantage compétitif et les ajustements « structurels » à la baisse des standards sociaux en sont les dérivés directs, qui ont permis la destruction méthodique des protections sociales et l'assèchement des finances publiques. Comment s'étonner dès lors que le peuple n'en veut plus ?

À la limite on peut comprendre pourquoi les capitalistes en demandent toujours plus (hybris, avidité, compétitions... voire guerres commerciales).

Mais il est plus difficile pour nous de comprendre que le directeur général des douanes, administration détentrice de la compétence souveraine de régulation des échanges se fasse le chantre de la « fluidité des échanges », comme dans ce courrier, quand ce n'est pas plus directement de leur « facilitation ». Termes bien aimables mais qui ne font que recouvrir cette même réalité : permettre la pénétration sans régulation de marchandises obtenues dans des espaces pratiquant ouvertement le dumping.

Alors, on peut appeler ça la « frontière intelligente », la « smart border » ou tout ce qu'on voudra.

Mais dès lors que l'abaissement généralisé des droits de douane (moins de 3 % en moyenne dans l'UE), le maintien du marché intérieur européen et la généralisation d'outils comme le fret express perdureront, le discours sur l'analyse de risque ou la lutte contre la fraude pour assurer « la sécurité des citoyens européens » restera aussi ce que c'est : du discours. Du discours pour masquer une réalité moche, l'appauvrissement organisé de l'économie au profit des plus riches.

C'est bien beau, une *frontière intelligente*, mais **s'il n'y plus de droit de douane ou de contrôle, à quoi elle sert ?**

Qu'on aille demander aux ex-salariés de *Whirlpool*, *Continental*, *Alcatel*, *GAD*, aux arboriculteurs du Sud Ouest ce qu'ils en pensent, de la *smart border*, et si la Douane assure leur « sécurité » économique de citoyen.



Pour conclure

Longtemps, les libéraux ont été présentés comme des pragmatiques et leurs opposants comme des dogmatiques, voire des rêveurs. Pour SOLIDAIRES DOUANES, à l'inverse, **ce sont bien les hérauts du libre-échange**, qui ont mis en place un système économique sans aucun contrôle, **qui sont des idéologues et des fanatiques.**

SOLIDAIRES DOUANES assume de revendiquer un protectionnisme, c'est-à-dire l'utilisation des instruments de **régulation du commerce**. Mais, à la différence de l'aveuglement du libre-échange pratiqué aujourd'hui, nous revendiquons un protectionnisme raisonné, ajusté, selon les priorités nationales ou les coopérations économiques privilégiées.

Nous assumons complètement cette revendication politique, qui nous semble un élément essentiel de notre corpus syndical : **la douane, ça sert à contrôler.**

Parler d'une douane de « facilitation », c'est comme demander à un prof d'enseigner les fautes de français ou à un policier d'encourager la délinquance : **un non sens qui tend à la schizophrénie.**

Ce qui, en psychologie du travail, constitue autant d'actes de violence (pouvant être reconnus par les diverses instances judiciaires...) envers ceux qui doivent exécuter ces injonctions contradictoires : les agents des douanes, en charge de contrôler/réguler les flux de économiques, sans pour autant les entraver !!!

Paris, le lundi 18 février 2019

Montreuil, le 24 JAN. 2019

190154

Messieurs les co-secrétaires généraux,

Vous avez consacré, le 4 janvier, un tract à la Journée Internationale de la Douane, dans lequel vous présentez le thème des « frontières intelligentes au service de la fluidité des échanges » retenu cette année par l'organisation mondiale des douanes (OMD) comme la confirmation d'une participation des administrations douanières à une mondialisation sans entrave, voire à leur propre disparition.

Je souhaite tout d'abord vous préciser que, chaque année, au cours de la journée internationale de la douane, l'OMD promeut un thème différent auprès de ses 185 membres. La DGDDI n'est maître ni de la communication, ni des thèmes choisis annuellement par l'OMD, sachant que le thème retenu en 2018 était consacré à la promotion d'un environnement sécurisé du commerce international.

Ces thématiques ont donc vocation à couvrir l'ensemble des missions confiées aux administrations douanières et des enjeux auxquels elles sont confrontées en termes de facilitation et de sécurisation des échanges.

Le thème retenu cette année par l'OMD revêt par ailleurs un caractère très opérationnel pour les administrations douanières, et se rattache notamment à l'utilisation de technologies et de procédures innovantes susceptibles de renforcer l'efficacité des contrôles (technologies d'inspection non intrusive, intelligence artificielle, procédures de certification).

Une analyse de risque pertinente est en effet au cœur des problématiques de contrôle douanier, et l'intelligence artificielle devrait notamment y jouer à l'avenir un rôle croissant, tant pour renforcer la lutte contre la fraude et assurer la sécurité des citoyens européens que pour ne pas affecter la fluidité du commerce licite.

MM. Philippe BOCK et Morvan BUREL
Co-secrétaires généraux
Solidaires Douanes
93bis rue de Montreuil - boîte 56
75011 PARIS

En tant qu'outil d'aide à la décision, l'appropriation de cette nouvelle technologie devrait devenir progressivement un gage d'efficacité des contrôles douaniers.

Enfin, le concept de « Smart Borders » revêt d'ailleurs une importance toute particulière et immédiate dans le cadre du BREXIT qui va contraindre les Etats membres de l'UE, dans un laps de temps extrêmement court, à concevoir et mettre en place des procédures de contrôle permettant de garantir la fluidité des échanges avec le Royaume-Uni, tout en assurant la sécurisation des flux de marchandises et de passagers.

Les administrations douanières des Etats membres, et plus particulièrement la DGDDI, seront à cet égard les acteurs de tout premier plan et les garants de la mise en oeuvre de ces dispositifs opérationnels et innovants.

Je vous prie de croire, Messieurs les co-secrétaires généraux, à l'assurance de ma parfaite considération.



Rodolphe GINTZ